

## **Feuille d'Avis du district de Courtelary**

**Edition du 7 avril 2017**

### **Chauffage à distance**

La création d'une société ayant pour but l'exploitation d'un réseau de chauffage à distance sur la commune de Villeret pourrait aboutir dans le courant de l'année. A ce propos nous vous rappelons la séance d'information qui sera organisée à la halle de gymnastique le mercredi 26 avril 2017, à 19h30. Nous vous invitons d'ores et déjà à réserver cette date si vous avez de l'intérêt pour y connecter votre immeuble.

### **Règlements communaux**

C'est le lundi 21 août 2017 à 20h00 que les ayants droits seront convoqués à une assemblée communale extraordinaire qui aura pour but de prendre connaissance et adopter les règlements suivants : Le règlement d'organisation, le règlement concernant les élections et les votations aux urnes ainsi que le règlement sur le statut du personnel et les traitements.

### **Délégations**

M. Richard Habegger participera à l'assemblée générale de l'Ecole de musique du Jura bernois (EMJB), le jeudi 20 avril 2017, à Saint-Imier. M. Carlos Chatelain représentera la commune à l'assemblée générale du CEFOJB, le samedi 29 avril 2017 à Perrefitte.

### **Fontaine**

Bonne nouvelle que celle transmise par le Service de monuments historiques qui accorde une subvention de 11'000 francs pour les travaux de rénovation de la fontaine située à la rue Principale, en face du restaurant Thai Eléphant. Il restera de ce fait qu'une somme de 11'491 francs à charge des habitants de la localité.

### **Qualité de l'eau**

Les analyses de l'eau effectuées par le Laboratoire RuferLab suite à notre prélèvement du 8 mars au réservoir des Toulères, a laissé de bons résultats : Température mesurée in-situ : 7.7°C, Escherichia coli / germe/100ml : 0, Entérocoques / germe/100ml : 0, Germes aérobies / germes/ml : 2. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Le Conseil municipal

Villeret, le 4 avril 2017